

Acte mis en ligne le : 05/02/24

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	19	10	11

L'an 2025, le mercredi 29 janvier, à 18h30, le Conseil d'Administration du CIAS de Collines Isère Nord Communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de COLL'in CIAS, sous la présidence de Valérie MICHA-FRACHON, vice-présidente, remplaçant le président empêché.

Secrétaire de séance : Damien HORVATH

Présents : BULOT Marie-Françoise, CHARDON Véronique, CROS Robert, EUGENIO Céline, FASSINOT Christine, HORVATH Damien, MAGNARD Corinne, MAZAUD Gilberte, MICHA-FRACHON Valérie, MOREL Marie-Josèphe.

Absents : ANGONIN Daniel, DECRETTE Bernard, DELAY Monique, DEVAUX Vanessa, GASS Julie, HUGOU Isabelle, MAIRE Nicole, PORRETTA René, THOMAS Alexandra.

Procuration : THOMAS Alexandra donne procuration à MAGNARD Corinne

COMPTE ADMINISTRATIF 2024 – BUDGET CIAS (PJ)

Classification contrôle de légalité : 7.1.2.1

Le compte administratif 2024 du Budget principal CIAS, sans exécution budgétaire, est en concordance avec le compte de gestion 2024 arrêté par Mme la Responsable du SGC de Bourgoin-Jallieu. Il s'établit comme suit :

Le conseil d'administration, à l'unanimité, DECIDE :



- HORS PRESENCE du Président et sous la Présidence de Mme Valérie MICHA-FRACHON, vice-présidente ;
- D'APPROUVER le compte administratif 2024 du budget principal CIAS, établi par le Président du CIAS COLL'in, qui est en concordance totale avec le compte de gestion 2024, établi par Mme la Responsable du SGC de Bourgoin-Jallieu, qui s'établit comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION		
	Dépenses en €	Recettes en €
Réalisations de l'exercice 2024	0.00	0.00
Résultat antérieur incorporé (exploitation 2023) (002)	0.00	0.00
Résultat de clôture 2024	0.00	0.00
Solde 0.00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses en €	Recettes en €
Réalisations de l'exercice 2024	0.00	0.00
Résultat exploitation 2023 affecté en 2024 au 10682	0.00	0.00
Résultat reporté de l'exercice 2023 en 2024 (001)	0.00	0.00
Résultat de clôture 2024	0.00	0.00
Solde 0.00€		

- D'AUTORISER le président à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Damien HORVATH 	René PORRETTA 	-Compte administratif budget CIAS 2024